

**LA DIMENSION PASTORALE
DANS LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

Texte validé par le CNTF du 12 septembre 2012

Mise à jour du 14 novembre 2013
suite à l'arrêté du 1er juillet 2013 du MEN

LA DIMENSION PASTORALE

DANS LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

Les modifications substantielles de la formation initiale des enseignants intervenues ces dernières années obligent à repréciser comment, dans la pratique, cette formation peut assurer la mission que l'Église confie à l'École catholique tout en respectant le cadre fixé par le Ministère de l'Éducation nationale.

Le référentiel du métier d'enseignant introduit le 1^{er} juillet 2013 va bien dans le sens souhaité par l'Enseignement catholique qui est de voir les enseignants comme des pédagogues, des « cliniciens de l'apprentissage »¹ ou, autrement dit, comme des éducateurs qui ont le souci de participer au développement des enfants et des jeunes qui leur sont confiés, ce qui implique bienveillance et exigence. Néanmoins, pour les organismes de formation, cette évolution demande également de repréciser la place du module spécifique : il est désormais à intégrer au Master 2 pour les candidats au concours externe et reste sous sa forme de module spécifique pour les suppléants.

D'un point de vue pastoral, dans l'Enseignement catholique, la formation doit, de plus en plus, prendre en considération le fait que le projet qu'elle promeut se trouve confronter à une génération dont bon nombre de ces membres est vierge de toute connaissance, ou est porteur de représentations qu'il est nécessaire d'interroger.

Constatant la diversité des profils d'étudiants et la pression dans la formation initiale avec le master et le concours, la dimension pastorale de la formation des enseignants doit :

- se penser en cohérence avec la mission de l'établissement catholique d'enseignement puisqu'au-delà de la diversité des établissements et de leurs spécificités socio-géographiques, le cœur de la mission de l'école demeure identique.
- s'énoncer de façon compréhensible et attrayante par tous ceux qui n'ont pas de culture chrétienne, ni de lien avec l'Église.

Répondre à ce défi nécessite d'approfondir le « pourquoi » et le « comment » aborder la dimension pastorale dans la formation initiale des enseignants.

*

Accompagnant ce cahier, diverses fiches ont pour but :

- de mutualiser des pratiques : ce sont les fiches des rubriques « Architecture "Pastorale & Culture institutionnelle" » (APCI) et « Structures et propositions d'animation pastorale » (SPAP) qui désirent amorcer un partage de pratiques, sans se vouloir pour autant des modèles à suivre ;
- de permettre des temps de réflexion en équipe autour de thèmes qui ont justement fait débat dans le groupe d'élaboration de ce dossier : ce sont les fiches « Documents de réflexion » (DR) ;
- d'avoir « sous la main » les références bibliographiques « pour l'action pastorale dans l'Enseignement catholique » (Doc 01) et le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Doc 02).

¹ Expression de M. Huberman

I – DES QUESTIONS DE FOND

Dans le domaine du « pourquoi », les questions qui viennent à l'esprit sont souvent du type : Pourquoi parler de pastorale aujourd'hui quand il s'agit d'enseignants ? De quoi parle-t-on quand on dit pastorale ? Et finalement, pourquoi des instituts spécifiques à l'Enseignement catholique ?

À partir de ce questionnaire, quatre entrées ont été retenues pour cette réflexion :

- Q I-1. De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de pastorale ?
- Q I-2. Quelle est la mission confiée par l'Église à l'École catholique ?
- Q I-3. Quelle importance accordée à la culture dans le champ de la pastorale ?
- Q I-4. Quelles compétences professionnelles l'Église attend-elle des enseignants ?

I-1. De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de pastorale ?

Si pendant des siècles le terme « pastorale » n'a pas été utilisé, c'est qu'il n'était guère nécessaire : le curé connaissait ses ouailles. Il est devenu nécessaire et son utilisation s'est développée au XX^e siècle face à l'éclatement du modèle social traditionnel pour définir la manière spécifique de penser l'évangélisation d'un milieu donné (monde ouvrier, étudiant, agricole, indépendant...) ou dans une situation donnée (familiale, loisirs...) dans le cadre d'orientations pastorales générales définies pour le diocèse. C'est cette nécessaire articulation entre vie des hommes et évangélisation que Vatican II a souligné :

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. »²

Comme cela a souvent été souligné la pastorale se situe donc au niveau de la mise en œuvre : Comment annoncer la Bonne Nouvelle ? Comment célébrer le salut auquel Dieu nous invite ? Comment servir nos frères en fidélité à l'Évangile. En ce sens, on entend par pastorale l'action consciente et volontaire répondant à ces « comment ». C'est pourquoi tout n'est pas en soi « pastoral », mais tout peut être ressourcé à la Parole de l'Évangile et relu à sa lumière.

I-2. Quelle est la mission confiée par l'Église à l'École catholique ?

Dans ce triptyque constitutif de la mission de l'Église, « Annoncer, célébrer, servir », les textes du magistère situent l'action de l'Enseignement catholique clairement dans le service, service d'éducation, « caractère spécifique » de l'Enseignement catholique dans l'ensemble des missions de l'Église.

Le Concile Vatican II précisait dans *Gravissimum educationis* :

Ce qui lui appartient en propre, c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et finalement d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme, soit illuminée par la foi. C'est ainsi que l'école catholique, en s'ouvrant comme il convient au progrès du

² *Gaudium et Spes*, n°1

monde moderne, forme les élèves à travailler efficacement au bien de la cité terrestre. En même temps, elle les prépare à travailler à l'extension du Royaume de Dieu de sorte qu'en s'exerçant à une vie exemplaire et apostolique, ils deviennent comme un ferment de salut pour l'humanité. »³

Cela se retrouve dans le document intitulé « L'École catholique » de la Congrégation pour l'Éducation catholique en 1977 :

« Pour comprendre l'École Catholique dans sa mission spécifique, il convient de prendre comme point de départ une réflexion générale sur l'institution scolaire et de rappeler qu'elle ne peut être école catholique si elle n'est pas d'abord école et ne présente pas les éléments déterminants d'une école. »⁴

« On ne peut pas ignorer que l'école instruit pour éduquer, c'est-à-dire pour permettre à l'homme de s'épanouir, pour le libérer des conditionnements qui pourraient l'empêcher de vivre en homme autonome et responsable. C'est pour cela qu'elle doit explicitement se fonder sur un projet éducatif qui tend à la promotion totale de la personne. »⁵

Les textes que cette congrégation rédigera par la suite iront dans le même sens.

C'est donc au cœur même de sa mission d'enseignement et d'éducation que l'établissement catholique accomplit sa mission d'Église ou comme l'écrit Jean-Paul II : « La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l'enseignement de Jésus : c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique. »⁶

« La tâche première et essentielle de la culture en général, et aussi de toute culture, est l'éducation. L'éducation consiste en effet à ce que l'homme devienne plus homme, qu'il puisse "être" davantage, et pas seulement qu'il puisse avoir davantage, et que, par conséquent, à travers tout ce qu'il a et tout ce qu'il possède, il sache plus pleinement "être" homme. »⁷

Cette mission d'éducation qualifiée de diaconie (service) renvoie bien à un service qui fait grandir en humanité chaque enfant, chaque jeune, mais également à la nécessaire parole qui dit ce qui est la source de cet acte éducatif : Jésus-Christ et sa Bonne Nouvelle. D'où l'attente, en particulier vis-à-vis de l'Enseignement catholique exprimée par la Conférence des évêques de France dans le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* adopté en novembre 2005 :

« En appelant la famille, les espaces scolaires, les mouvements à élaborer des actions de première annonce, nous ne leur demandons pas de renoncer à ce qui fait leur vocation propre. Nous pensons au contraire que leur spécificité comme lieux et regroupements de vie les rend plus aptes que d'autres secteurs de la vie de l'Église à prendre en charge cette facette de la responsabilité catéchétique. »⁸

Il importe de se redire que le texte définit l'action de « première annonce » comme « toujours ponctuelle, motivée par un événement, un moment, une circonstance ou toute autre nécessité qui demande qu'on en prenne l'initiative. Dans une première annonce, quelqu'un réagit à une situation en s'exposant comme croyant. »⁹.

I-3. Quelle importance accordée à la culture dans le champ de la pastorale ?

Pour l'Église catholique, l'évangélisation, telle que le Concile l'a repensée et telle que Paul VI l'a fortement exprimée dans son exhortation apostolique sur l'évangélisation, se doit au delà de la question quantitative « d'atteindre et comme de bouleverser par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut. »¹⁰

La mission de l'Enseignement catholique s'ajuste bien à cette définition, comme en atteste ce passage extrait du document « *Être professeur dans l'Enseignement*

³ *Gravissimum educationis*, n° 8

⁴ § 25

⁵ § 29

⁶ Jean-Paul II. *Discours au premier congrès de l'École Catholique en Italie*, 24 novembre 1991.

⁷ Jean-Paul II, *Discours à l'Unesco*, 2 juin 1980.

⁸ *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, p. 81

⁹ *idem*

¹⁰ Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*, 1975, §§19 et 20

catholique » voté par le Comité national de l'Enseignement catholique (Cnec) en 2007.

La relation entre les personnes est au cœur de l'école, mais toute réflexion sur un projet éducatif commence impérativement par la première fonction de l'école : l'humanisation par la culture, l'éveil de l'intelligence, la transmission des savoirs, la maîtrise de connaissances et de compétences nouvelles. Ce sont ces objectifs qu'un enseignant doit concrétiser en s'engageant avec ses qualités personnelles et les compétences qu'il a reçues de sa formation. Si, dans le cadre des contrats avec l'État, la définition des programmes, mis en œuvre sous le contrôle des inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'Éducation nationale, s'impose aux établissements et aux professeurs, en revanche, l'articulation ou la confrontation des méthodes et des logiques disciplinaires entre elles sont de leur compétence.

Ces textes soulignent deux aspects complémentaires : le dernier texte parle de l'école et de sa fonction première « l'humanisation par la culture », le premier invite à confronter les éléments culturels transmis par l'enseignement et l'action éducative à la lumière de l'Évangile.

Cette transmission culturelle peut à certains moments porter sur le domaine du religieux. Il est alors d'usage de distinguer :

- le « fait religieux dans l'enseignement », ou plus exactement la dimension religieuse de la culture ;
- la « culture religieuse », ou plus exactement la dimension culturelle des religions ;
- la « culture chrétienne », ou plus exactement la dimension culturelle de la religion catholique.

L'apport culturel s'il n'est pas du domaine de la pastorale, constitue néanmoins le terrain et le terreau d'une action pastorale. Apport culturel et annonce de l'Évangile se distinguent donc pour mieux s'articuler et s'enrichir dans la pratique.

I-4. Quelles compétences professionnelles l'Église attend-elle des enseignants ?

Pour que l'établissement catholique d'enseignement puisse accomplir cette mission d'Église, encore faut-il, comme le soulignent les textes du magistère, une véritable professionnalisation des enseignants¹¹. C'est ainsi que le texte du magistère intitulé « *Eduquer ensemble dans l'école catholique* » rappelle fortement l'exigence d'une formation professionnelle¹² :

Une des conditions fondamentales requises de l'éducateur de l'école catholique est la possession d'une solide formation professionnelle. La mauvaise qualité de l'enseignement, due à l'insuffisante préparation professionnelle ou à l'inadaptation des méthodes pédagogiques, se répercute inévitablement au détriment de l'efficacité de la formation intégrale de l'élève et du témoignage culturel que doit offrir l'éducateur.

Et de préciser :

La formation professionnelle de l'éducateur implique non seulement un vaste éventail de compétences culturelles, psychologiques et pédagogiques, caractérisées par l'autonomie, la capacité de faire des projets et de les évaluer, la créativité, l'ouverture à l'innovation, l'aptitude à la remise à jour, à la recherche et à l'expérimentation, mais elle exige aussi la capacité de faire la synthèse entre compétences professionnelles et motivations éducatives, avec une attention particulière à la disposition aux relations humaines demandée aujourd'hui par l'exercice toujours plus collégial du métier d'enseignant.

Sans oublier l'importance de la formation continue :

La transformation continuelle et accélérée, qui affecte l'homme et la société de notre temps dans tous les domaines, entraîne le vieillissement rapide des connaissances acquises et exige de nouvelles aptitudes et de nouvelles méthodes. Il est demandé à l'éducateur une constante remise

¹¹ à mettre en lien avec l'arrêté du 1er juillet 2013 du Ministère de l'éducation nationale relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

¹² Congrégation pour l'éducation catholique, *Eduquer ensemble dans l'école catholique*, nos 21 à 23, 2007.

à jour par rapport aux contenus des matières qu'il enseigne et aux méthodes pédagogiques qu'il utilise.

L'importance de la dimension éducative de l'enseignement :

La seule préoccupation de la mise à jour professionnelle au sens étroit n'est pas suffisante. La synthèse entre foi, culture et vie, que les éducateurs de l'école catholique sont appelés à réaliser, s'opère, en effet, « par l'assimilation, à la lumière du message évangélique, du savoir humain contenu dans les diverses disciplines, et par l'acquisition des vertus qui caractérisent le chrétien ». Cela exige des éducateurs catholiques le mûrissement d'une sensibilité particulière à l'égard de la personne à éduquer pour savoir répondre non seulement à la demande de croissance en connaissance et en compétence, mais aussi au besoin de grandir en humanité. Ceci requiert des éducateurs qu'ils se consacrent « à autrui avec des attentions qui leur viennent du cœur, de manière à ce qu'autrui puisse éprouver leur richesse d'humanité ».¹³

La formation théologique et spirituelle :

La transmission du message chrétien par l'enseignement implique la maîtrise des connaissances des vérités de la foi et des principes de la vie spirituelle, qui requièrent un continu perfectionnement. Pour cela, il est nécessaire que les éducateurs de l'école catholique, consacrés et laïcs, suivent un parcours approprié de formation théologique. Ceci aide à mieux articuler l'intelligence de la foi avec la tâche professionnelle et l'agir chrétien. Avec la formation théologique il est nécessaire que les éducateurs cultivent aussi leur formation spirituelle pour faire grandir la relation avec le Christ-Jésus et se configurer à lui qui est le Maître.¹⁴

*

On perçoit à partir de ces quatre entrées la cohérence recherchée en introduction. La mission confiée par l'Église ne détourne pas l'établissement catholique d'enseignement de sa fonction scolaire, accomplie dans le cadre de sa participation au service public d'éducation définie par la loi Debré. Elle la confirme et appelle à l'excellence dans la mise en œuvre de son projet éducatif, projet éducatif « inspiré de » et « référé explicitement à » l'Évangile et à l'enseignement de l'Église.

II - DES MISES EN ŒUVRE

Dans le domaine du comment, travailler sur la dimension pastorale dans la formation initiale des professeurs invite à répondre à quatre questions :

- Q II-1. Quelle place donner à la dimension pastorale et institutionnelle dans la formation préparant au master « Enseignement et formation » proposés par les universités et instituts catholique et les instituts de formation associés au cours des deux années du master ?
- Q II-2. Quelle place donner à la dimension pastorale et institutionnelle dans le cadre du module spécifique de 30 heures destiné aux suppléants ?
- Q II-3. Quelle place ont ces formations dans l'animation pastorale d'un Isfec ?
- Q II-4. Comment susciter une formation, un ressourcement et engagement à l'extérieur de l'Institut et après la formation initiale ?

II-1 et II.2. Quelle place donner à la dimension pastorale et institutionnelle dans les formations ?

► La base commune aux deux modalités

Le point de convergence se trouve dans le programme de référence voté par le Cnec le 20 mars 2009 et approuvé par la Commission Permanente le 12 novembre suivant.

¹³ *Ibid.* n°24

¹⁴ *Ibid.* n°26

Ce texte préconise l'étude systématique des éléments suivants :

- **Présentation de l'Enseignement Catholique,**
 - Le projet de l'Enseignement catholique,
 - Le Statut de l'Enseignement catholique,
 - Les grands principes de l'enseignement social de l'Eglise,
 - L'association à l'Etat : participation au service public d'éducation, droits et obligations.
- **Enseigner dans un établissement catholique d'enseignement**
 - Le projet d'établissement
 - La responsabilité du chef d'établissement,
 - La communauté éducative,
 - La situation statutaire de l'enseignant.
- **Anthropologie chrétienne**
 - L'éducation éclairée par l'anthropologie chrétienne,
 - L'éducation questionnée à la lumière de l'anthropologie chrétienne,
 - Obligations professionnelles et éthiques.
- **Fait religieux, culture chrétienne et pastorale**
 - Clarification des concepts et rôle de l'enseignant,
 - Laïcité et « caractère propre » des établissements catholiques d'enseignement,
 - Croire aujourd'hui.
- **Histoire de l'Enseignement catholique**
 - Histoire de l'Enseignement catholique en France,
 - Les grands éducateurs chrétiens,
 - Art et foi.

Comme pour tout programme, ces intitulés et les contenus correspondants sont à organiser dans un dispositif de formation qui prend en compte les besoins des stagiaires, les ressources possibles, les modalités et l'environnement de la formation.

Ce programme de référence est centré sur la connaissance de l'Enseignement catholique et de sa mission éducative. Il doit aider les futurs enseignants et les suppléants à situer clairement l'institution dans laquelle ils désirent exercer leur profession, à articuler enseignement et éducation, participation au service public d'éducation et mission éducative confiée par l'Église catholique.

Ce module est de nature culturelle et éthique. Il traduit en quelque sorte pour l'Enseignement catholique à la première, deuxième et sixième des compétences professionnelles définies par l'arrêté du 1^{er} juillet 2013¹⁵ :

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

En ce sens, cette formation spécifique n'est ni module de théologie fondamentale, encore moins activité pastorale. Il est néanmoins essentiel pour la professionnalisation des futurs enseignants ou des suppléants et pour leur attention à la dimension pastorale et institutionnelle qu'ils soient initiés au projet de l'Enseignement catholique et à sa culture éducative.

¹⁵ *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. B.O. n° 30 du 25 juillet 2013.

Elle doit leur permettre de préciser le sens de leur engagement et les inviter à développer leurs potentialités, comme l'exercice de la raison, de la liberté, de la capacité à s'engager pour autrui¹⁶, de se préparer à être « des professeurs, passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité »¹⁷.

Dans ce cadre l'enseignement social de l'Église constitue une référence incontournable sur la personne et le fonctionnement social. Il invite également à sensibiliser aux grands défis du monde : la sauvegarde de l'environnement, la promotion de la paix, le droit au développement, la solidarité...

► Les spécificités

• **Master « Enseignement et formation »**

La formation se tenant sur deux années avec la maîtrise des temps d'enseignement, ce référentiel s'intègre dans la seconde année de la formation selon une architecture propre à chaque lieu de formation.

Outre la qualité académique des interventions, trois axes de réflexion et d'action se présentent ici :

- La place et la nature de la formation pédagogique, puisque la pédagogie détermine les relations entre l'enseignant, l'enfant ou le jeune et le savoir et, par delà, entre cette base et le groupe d'élèves et l'équipe pédagogique. Il y a donc un lien étroit entre pédagogie et projet éducatif.
- La connaissance du fait religieux dans l'enseignement en honorant les éléments culturels ayant trait à ce domaine dans les contenus disciplinaires quand ils se présentent, dans l'esprit voulu par le rapport Debray.
- La culture institutionnelle en prévoyant des temps qui abordent de manière plus systématique ce qui inspire et fait vivre l'Enseignement catholique et ses établissements, conformément à leur raison d'être dans la société et à la mission confiée par l'Église catholique.

Ces activités sont de nature culturelle et font donc partie du cursus de formation. Elles sont complétées comme cela sera développé plus loin par les propositions pastorales au sein de l'Institut et à l'extérieur, propositions facultatives dans la mesure où elles sont du domaine de la foi.

Il importe que l'ensemble de ces activités soit articulé et fasse l'objet d'un projet élaboré en équipe pour en assurer sa pertinence et son effectivité.

• **Module spécifique de 30 heures**

Ce module reste d'actualité pour les suppléants. Il se déroule selon différentes modalités en fonction du public qu'il reçoit : formation de cinq jours, de 5 fois un jour, en soirée...

Du fait qu'il est isolé du reste de la formation, il semble d'autant plus important que le lien entre enseignement et dimension éducative soit travaillé par les activités proposées.

Les cinq points du programme de référence ne doivent pas aboutir à un cloisonnement des thèmes en cinq journées indépendantes. Là aussi une architecture doit permettre d'articuler ses différentes composantes et permettre une entrée systémique dans la culture de l'Enseignement catholique.

II-3. Quelle place ont ces formations dans l'animation pastorale d'un Isfec ?

On peut reprendre ici les quatre objectifs de l'animation pastorale définis dans l'introduction du texte voté par le Comité national de l'Enseignement catholique sur l'« Adjoint en pastorale scolaire » en les adaptant pour préciser ce que peut être cette animation dans un Isfec.

¹⁶ « L'humanisme est une réponse à autrui qui accepte de le faire passer devant lui au lieu de le combattre. ». Emmanuel Levinas, *Les imprévus de l'histoire*. 1994. Le Livre de Poche, 1999.

¹⁷ *Être professeur dans l'Enseignement catholique*, HS ECA, p.6. Cnec juillet 2007.

• Faire de l'institut un lieu de formation animé par l'esprit évangélique

C'est au cœur même de sa mission de formation que l'Isfec, comme les établissements catholiques d'enseignement, accomplit la mission confiée par l'Église. Ce point correspond à ce qui a été abordé ci-dessus. Mais l'insistance ici sera de souligner l'importance des temps et lieux pour relire ce qui est vécu et pratiqué, entre formateurs et avec les stagiaires.

• Offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir le Christ

La diversité des publics accueillis vis-à-vis de la foi chrétienne doit se conjuguer avec la capacité de l'établissement de formation à faire retentir la Bonne Nouvelle de l'Évangile, en lien avec un vécu qui s'y ressource. Le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* élaboré par la Conférence des évêques de France souligne la place importante des divers lieux de vie, et en particulier l'Enseignement catholique, dans la « première annonce ». Cette première annonce demande la présence de jeunes et d'adultes qui vivent de l'Évangile et acceptent de témoigner de leur foi. Elle peut être favorisée par exemple avec la mise en place d'espaces d'écoute et de partage sur les questions existentielles et spirituelles, selon des thématiques proposées.

• Mettre à la disposition de tous ceux qui le désirent les moyens adaptés pour grandir dans la foi

Un établissement de formation ne peut certes pas répondre à tous les besoins spirituels et religieux. Néanmoins, chaque communauté se doit de rechercher et de repérer les différents besoins : catéchèse organisée, demandes sacramentelles, célébration eucharistique, groupe de lecture d'Évangile, temps forts communautaires occasionnels, groupe de travail sur l'enseignement social de l'Église, actions caritatives, etc. Elle y répond en organisant au sein de l'établissement des propositions adaptées à la diversité des publics et des attentes ou en orientant vers les possibilités qu'offrent les autres services et mouvements d'Église.

• Insérer l'établissement catholique et ses activités dans la vie de l'Église locale

L'établissement scolaire ou de formation n'est pas une unité indépendante de l'Église locale ; il participe de la communauté chrétienne paroissiale et diocésaine. C'est pourquoi il importe que les activités pastorales organisées au sein de l'établissement le soient toujours en lien étroit avec l'Église locale. Cela est particulièrement nécessaire lorsqu'il s'agit de la catéchèse organisée, du catéchuménat et des demandes sacramentelles.

II-4. Comment susciter formation, ressourcement et engagement à l'extérieur de l'Institut ? Après la formation initiale ?

L'aspect relativement restreint de cette formation spécifique et les possibilités limitées des instituts de formation, impliquent que ce qui est fait dans ce cadre doit être fortement motivant pour donner envie d'approfondir et d'élargir les aspects étudiés.

Cette motivation sera réelle si ce qui est fait :

- s'avère intéressant, intégré au métier, questionnant, abordant des questions de fond et existentielles...
- donne les indications nécessaires pour trouver en dehors de l'institut les ressources nécessaires durant et après la formation.

L'enjeu porte donc sur chacune des activités de cette formation spécifique et des propositions pastorales assurées dans l'institut de formation.

Cela implique également la capacité des établissements d'accueil à proposer une animation pastorale soucieuse non seulement des jeunes, mais également des adultes de l'équipe éducative.

Cette remarque est également de circonstance dans le cas d'une formation en alternance ou d'une FOAD dans lesquelles l'enseignant où le futur enseignant vit son temps de formation en grande partie dans un établissement scolaire ■